



### OBSERVATOIRE SUR L'UNION AFRICAINE N. 4/2014

#### 2. LA COUR AFRICAINE ELIT UN NOUVEAU BUREAU (SEPTEMBRE 2014)

Le 8 septembre 2014, à l'ouverture de la 34<sup>e</sup> session ordinaire de la [Cour africaine des droits de l'homme et des peuples](#), la Cour africaine a élu un nouveau Bureau pour une période de deux ans.

Le nouveau Bureau est composé de :

1. Hon. Juge Augustino S. L. Ramadhani (Président)
2. Hon. Juge Elsie N. Thompson (Vice-Présidente)

Le nouveau Bureau remplace l'Hon. Juge Sophia A. B. Akuffo et l'Hon. Juge Bernard M. Ngoepe, respectivement ancienne Présidente et ancien vice-président, dont le mandat de Juges de la Cour a pris fin ce 8 septembre 2014.

Ce même jour, trois membres nouvellement élus de la Cour africaine ont prêté serment pour un mandat de six ans. Les Juges élus à la 25<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif et nommés par la 23<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État de l'Union africaine en juin 2014 sont:

1. Hon. Juge Rafea Ben Achour (Tunisie)
2. Hon. Juge Solomy Balungi Bossa (Ouganda)
3. Hon. Juge Angelo Vasco Matusse (Mozambique)

La revue online «Ordre juridique international et droits de l'homme» présente ses sincères félicitations au juge Rafâa Ben Achour.

PAR HAJER GUELDICH